

ESIGNATURE VIA EDOC

Optez pour la signature électronique !

Pour chaque avenant, vous pouvez demander à bénéficier de la signature électronique.

LES +

Gain de temps pour recevoir les avenants signés

Gain de fluidité dans les échanges contractuels

Sécurisation de l'archivage du document dans eDoc, en sus de l'envoi par email

Simplification de la consultation des documents signés

Solution testée et plébiscitée par nos clients

A SAVOIR

Les avenants signés électroniquement sont des originaux.

Ils ont la même valeur juridique que les avenants papier signés manuellement.

Ce service est optionnel et gratuit.



COMMENT CA MARCHE ?



Indiquez à votre courtier votre souhait d'utiliser la e-signature



Communiquez-lui les nom, prénom, n° de portable et adresse email du signataire



L'avenant est envoyé par email au destinataire signataire



Ce dernier reçoit un SMS d'authentification pour signer l'avenant



L'avenant e-signé est ensuite adressé au destinataire par email ainsi qu'à son courtier



L'avenant e-signé est archivé dans eDoc

Une question ?

Contactez votre courtier/mandataire ou

Accueil & Services

01 84 11 50 54